

CR réunion CA FFG du 30 septembre 2018
Château de Theix lors du tournoi de Clermont-Ferrand

Rédacteur : L. Ronayette

Vérificateurs : les participants à la réunion

Participants membres du CA :

Physiquement présents :

- Chantal Gajdos, présidente
- Luc Ronayette, secrétaire-adjoint
- Dominique Cornuejols, administratrice
- Gilles Hauquin, administrateur
- Fabien Lips, administrateur
- Loïc Lefebvre, président ligue Rhône-Alpes

Présents via Skype :

- Clément Béni, secrétaire
- Claude Brisson, trésorier
- Arnaud Knippel, vice-président
- Fleur Devouassoux, trésorière adjointe
- Kevin Cuello, président Ligue de l'Ouest

Procurations données :

- Jean-Pierre Lalo, président Ligue Normandie → Arnaud Knippel
- Yves Clair, président Ligue Sud-Ouest → Clément Béni
- Augustin Avenel, président Ligue du Centre → Luc Ronayette

Membres du CA absents et n'ayant pas donné de procuration :

- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est
- Jean Allard, président de la Ligue Méditerranée
- Yannis Henry, président de la Ligue Ile-de-France
- Ligue du Grand Nord (toujours en déshérence...)

Participant non membre du CA invité : Mathieu Delli-Zotti, responsable pédagogie du stage d'été et du congrès national jeunes

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du précédent CA
- Modification du règlement des compétitions (byo-yomi)
- Championnat de pairgo 2019
- Trophée des clubs (promotion des tournois internes)
- Achat goban en néoprène
- Bilan Stage d'été 2018
- Stage d'été 2019
- Bilan des licences 2018
- Bilan financier intermédiaire 2018
- Subventions tournois 2019
- Congrès National Jeunes 2018
- RFG
- Formation animation
- Date prochain CA.

- **13 voix présentes ou représentées au début de la réunion à 9h10**
(14 voix à partir de 9h30 à la connexion Skype de Kévin Cuello)

- **Validation du compte-rendu du précédent CA**
Vote pour à l'unanimité des 13 voix présentes ou représentées.

- **Proposition de modification du règlement des compétitions (temps byo-yomi)**
Voir la proposition de Sylvain Ravera en Annexe A.
Vote du CA sur la proposition : acceptation à l'unanimité à 13 voix

- **Championnat de pairgo 2019**
Dans le cadre de l'année de la mixité de la ville de Grenoble (de septembre 2018 à août 2019), le club de Grenoble va organiser en commun avec le club d'échecs le pairgo 2019 qui aurait lieu en parallèle d'un pairéchecs ce qui serait une première en France. L'office municipal des sports de la mairie de Grenoble est enthousiaste et supporte l'originalité de cette manifestation.
La date retenue est 16-17 mars 2019.

Antoine Fenech, responsable compétition FFG, a fait remarquer que la date n'était pas forcément idéale (pour rappel : la date « normale » habituelle du pair go est en septembre) car en 2019 plusieurs équipes de pairgo ne pourront pas participer au mois de mars.

Du coup, Antoine a proposé qu'il y ait deux manifestations pairgo l'an prochain en France : une en mars appelée "open" et l'autre en septembre.

Reste à savoir comment les points de qualification pour le championnat mondial de pairgo seraient attribués ? La proposition de répartition des points proposée par Antoine par mail est la suivante :

From: Antoine Fenech

Date: sam. 29 sept. 2018 à 19:27

[...]

J'avais initialement proposé que les points de qualifications habituels soient décernés lors de l'open. J'ai senti quelques réticences par rapport à ça. Je propose au CA de choisir ainsi :

Soit proposition initiale : points répartis à l'open. Le championnat de France ne sert qu'à désigner le représentant 2020 et du coup les "places d'honneur" n'ont pas trop d'intérêt.

Soit répartition sur les deux tournois. Au lieu d'attribuer 179 points à un tournoi. On en attribue 100 à chaque (40-25-15-10-5) par exemple.

[...]

Il est demandé au CA de s'exprimer par vote sur le fait de faire 2 pairgo l'an prochain : vote pour à l'unanimité des 14 voix présentes ou représentées.

Pour ce qui est de la manière d'attribuer les points de qualification, il est jugé que le mail d'Antoine envoyé seulement la veille de la réunion est trop récent et les propositions trop nouvelles pour permettre une prise de décision sereine durant cette réunion (certains membres du CA n'ont pris connaissance du mail d'Antoine que durant la réunion).

La décision de la répartition des points de qualification pour le championnat mondial de pairgo est reportée et sera prise soit par vote électronique du CA soit à l'occasion de la prochaine réunion.

D'ici là le CA va demander aux responsables compétitions d'initier une discussion avec les participants habituels au pairgo et fassent une proposition de répartition des points une argumentation un peu plus développée.

- **Trophée des clubs (promotion des tournois internes)**

L'idée serait, sur une période relativement courte comme par exemple d'octobre à décembre, d'inciter les clubs à organiser des tournois internes et ainsi permettre de créer du dynamisme au sein des clubs. Cela pourrait également inciter à la prise de licence.

Les résultats seraient comptabilisés pour remettre ensuite un prix fédéral qui pourrait être :

- un prix aux joueurs en fonction du nombre de points gagnés. Par exemple : 1 point par partie jouée, 3 points par partie gagnée.
- un prix aux clubs selon le nombre de parties jouées par rapport au nombre de licenciés du club. Le prix serait, par exemple, un bon d'achat de matériel fourni par la FFG.

Il est fait remarquer qu'à la base si on veut inciter les clubs à développer une compétition interne il faudrait déjà les inciter à organiser le championnat de club (ex 1^{er} tour du championnat de France) car bon nombre de clubs ne l'organisent pas.

Il est objecté à cette remarque que la différence entre un tournoi interne et le championnat de club est que le premier se joue avec pierres de handicap alors que le deuxième se joue à égalité et que pour les joueurs débutants participer à un championnat où ils vont sans doute perdre toutes leurs parties jouées à égalité peut être très contre-productif en termes d'enthousiasme vis-à-vis de la compétition.

Il est jugé qu'inciter les clubs à créer un tournoi interne sur la période octobre - décembre ne veut pas dire pour autant qu'il ne faille pas également les inciter à faire le championnat de club en janvier et que les deux actions peuvent être menées en parallèle.

Un vote sur le principe d'inciter les clubs à faire un tournoi interne est organisé :

2 voix contre, 11 voix pour, 1 abstention.

- **Goban en néoprène**

En partenariat avec le magasin Jeux du Monde, la FFG a la possibilité de proposer aux clubs d'acquérir des goban fabriqués en néoprène qui est le matériau utilisé pour les combinaisons de plongée. Cela permet de disposer de goban légers, non froissables ni pliables, facilement transportables et lavables. Ces goban seraient achetés par la FFG à Jeux du Monde qui les fait fabriquer et qui les vendrait à prix quasi coûtant à la FFG à 15 €TTC/unité.

Une enquête auprès des clubs et des ligues menée durant le mois de septembre a permis de déterminer qu'un peu plus de 15 structures sont intéressées pour un total de 115 goban.

La FFG se chargerait d'acheter les goban à Jeux du Monde pour le montant de 1725 € et les revendrait au même prix aux clubs et ligues intéressés avec en sus les éventuels frais de port (les goban seront expédiés depuis Grenoble).

Au final, l'opération financière serait équilibrée pour la FFG.

La date de livraison prévue par Jeux du Monde est fin novembre et la redistribution aux clubs pourrait être faite en décembre.

Il est demandé au CA de s'exprimer sur cette proposition : pour à l'unanimité des 14 voix.

- **Bilan Stage d'été 2018**

Le premier bilan financier (restant à consolider) fait apparaître un déficit de ~ 3000 €.

La raison de ce déficit est qu'il y a eu cette année un peu trop de pédagogues et de pros invités pour pas suffisamment de participants stagiaires.

La difficulté de l'exercice est la même chaque année : les pédagogues et les pros doivent être choisis et retenus entre janvier et mars mais on ne connaît le nombre final de stagiaires qu'en juillet.

Il est rappelé qu'il faut être conscient que même si l'annonce pour le stage est faite en mars, le gros des inscriptions se fait en juin jusqu'à, quasiment, la veille du début du stage.

Il est indéniable que cette année il y a eu un peu plus de pros que les années précédente (5 contre 2 ou 3 d'habitude) mais, au final, cela n'aurait pas forcément changé grand-chose au niveau financier car ils ne sont pas tous restés durant les 15 jours.

C'est vraiment le nombre de stagiaires en baisse qui provoque le déficit...

En effet, cette année le nombre de stagiaires répartis sur les 2 semaines était ~ 120 contre ~ 170 d'habitude. Il aurait donc fallu avoir ~ 30 stagiaires de plus par semaine (ou ~ 15 de plus pour les deux semaines) pour arriver à l'équilibre financier.

Toutefois, comme le stage 2016 avait été bénéficiaire, une provision de 2000 € avait été faite.

Du coup, en reprenant cette provision cette année le bilan ne sera plus déficitaire que de ~ 1000 €.

Au niveau pédagogie il y a eu sur les 2 semaines :

- 4 pros invités :
 - o 1 pro coréenne durant 15 jours : Cho Yeonwoo
 - o 2 pros chinoises durant 5 jours : Yang Zi et Fan Weijing
 - o 1 pro japonais durant 8 jours : Kozo Hayashi
- 6 pédagogues salariés (dont 1 pro) :
 - o Inseong Hwang durant 8 jours
 - o Ali Jabarim, Tanguy Le Calvé, Baptiste Noir, Denis Karabandan et Mathieu Delli-Zotti durant 15 jours

Cela fait donc en moyenne par jour : 2,2 pros et 5,5 pédagogues.

MDZ, responsable pédagogie du stage, pense qu'avec 6,5 pro et/ou pédagogues par jour cela suffit même avec une fréquentation du stage "normale" plus élevée à ~ 170 participants.

Il rajoute qu'il faut envisager dans le futur de bloquer le nombre de pédagogues et le nombre de pros et qu'il faut qu'on apprenne à s'y tenir (entre autres, apprendre à dire non aux fédérations pros asiatiques qui proposent d'envoyer des pros si on en pas vraiment besoin).

MDZ suggère par ailleurs d'arrêter de différencier les gens qui viennent faire le stage et qui paient la pédagogie et les gens qui ne viennent que pour les vacances et qui ne paient pas la pédagogie car cela complique énormément la tâche des organisateurs et peut provoquer quelques difficultés relationnelles si un(e) non-stagiaire vient suivre, même avec parcimonie, quelques séances. Il propose de revenir à une formule qui ferait payer un prix « toutes prestations comprises y compris pédagogie ».

Il est jugé que cela est difficile à réaliser avec le lieu « ouvert » actuel qui est à la base est un lieu d'accueil de vacanciers et que cela serait plus facile à envisager dans un lieu « fermé » qui serait exclusivement réservé au stage FFG.

Changer de centre et avoir un centre où on serait « tout seul » serait sans doute une solution...

- **Stage d'été 2019**

Le stage 2019 aura lieu au même endroit.

La réflexion de changer de centre peut être menée pour le stage 2020.

Le problème du changement de centre étant qu'il faut concilier plusieurs critères qui sont :

- un cadre agréable avec piscine et/ou mer et/ou lac pour que cela fasse un peu vacances d'été,
- la possibilité que les accompagnants non (ou peu) joueurs aient d'autres activités attrayantes,
- des logements individuels et/ou familiaux et non des logements en dortoirs collectifs,
- une ½ pension ou pension complète de qualité correcte,
- un prix plancher.

- **Point sur les licences 2018**

Il est constaté sur les chiffres du nombre de licenciés au 31 août 2018 par rapport aux chiffres des années précédentes à la même date une baisse de - 8,5 % du nombre de licenciés qui passe d'une moyenne de ~ 1360 ces 4 dernières années à 1244 en 2018.

En particulier, il est relevé une forte baisse de la prise de licence dans les petits clubs.

Une des raisons qui est peut être un frein est la complexité du système existant dans lequel il a 28 tarifs différents (4 catégories adultes, 3 catégories de jeunes et 4 tarifs par catégorie). Au final, jongler avec ceci est relativement complexe pour les gestionnaires de licences des clubs qui, de ce fait, peuvent manquer de motivation pour faire contracter des licences.

Une simplification de ce système est à envisager.

Une proposition de simplification sera préparée par le bureau FFG pour être discutée lors de la prochaine réunion de CA avec comme objectif de présenter à l'AG 2019 une simplification des tarifs pour les licences 2020.

- **Bilan financier intermédiaire 2018**

Malgré le déficit du stage et le nombre de licences en baisse, le réalisé actuel par rapport au prévisionnel présenté en AG n'est pas trop dans le rouge et il est toujours possible de pouvoir envisager de finir l'année avec un budget à peu près équilibré. Ceci est possible car certains postes de dépenses n'ont pas été engagés.

Voir bilan ci-joint en Annexe B.

- **Congrès National Jeunes 2018**

Un nouveau directeur de stage va prendre ses fonctions cette année : Roland Carbonnel.

C'est un professionnel de l'encadrement de séjours pour jeunes, titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Il sera rémunéré.

Pour le moment il y a moins de 20 jeunes inscrits et il en faut ~ 40 pour atteindre l'équilibre financier. Il faut refaire de la communication.

La question à se poser est : est-ce que cette baisse du nombre de jeunes inscrits au congrès ne pourrait pas être tout simplement due à une baisse du nombre de jeunes licenciés ?

Si on compare les chiffres de licences jeunes 2017 et 2018 il est clair qu'il y a une forte baisse et que cela a sans aucun doute un impact sur les inscriptions au congrès jeunes.

	31/12/2017	30/09/2018	Variation	
< 12 ans	150	91	-54	-36%
< 16 ans	84	61	-23	-27%
< 18 ans	31	21	-10	-32%
Totaux	265	173	-87	-33%

Les dates de prise en compte des chiffres diffèrent (31/12/2017 et 31/09/2018) mais comme il n'y aura plus beaucoup de licences jeunes 2018 contractées ou régularisées d'ici la fin de l'année, cela est tout de même très représentatif.

- **RFG**

La prochaine revue (RFG 145) est actuellement au CAT et devrait bientôt être expédiée.

Il n'y a pas de soucis de budget par rapport au prévisionnel voté en AG.

Tous les retours que le rédacteur en chef a pu avoir au sujet de la couverture du n°144 dessinée par Zoé Constans sont favorables.

- **Formation animation**

La formation prévue à Paris fin septembre a été repoussée pour cause d'incompatibilité entre les calendriers des formateurs et des locaux prévus.

La formation devrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de novembre.

La FFG a obtenu de nouveau cette année la subvention de formation de bénévoles donnée par le FDVA (Fond de Développement pour le Vie Associative).

- **Subventions tournois**

Il existe au niveau du budget 2018 de la FFG deux lignes permettant de subventionner un tournoi :

- budget pour les évènements
- budget pour l'organisation du tournoi de Paris

Au niveau du budget « évènements », les manifestations suivantes ont été subventionnées en 2018 : Coupe Confucius à Rennes (500 €), Tournoi de Strasbourg (200 €) et TIGGRE (200 €).

Pour 2019, 800 € ont été prévus au niveau de cette ligne budgétaire « évènements ».

Les subventions seront discutées lors du prochain CA → les clubs doivent faire leur demande d'ici là.

Les critères d'appréciations sont les suivants :

- aspect international
- nombre de joueurs dont nombre joueurs forts
- animations dans le cadre de l'évènement
- partenaires

- **Date prochain CA.**

Samedi 19 janvier à Lyon (à confirmer)

ANNEXE A

Proposition de modification du règlement des compétitions

Proposition de Sylvain Ravera

I. Agrément des compétitions par la Fédération Française de Go

3. Prise en compte des résultats à l'échelle française

3.2 Coefficients de prise en compte (hors tournois en ligne)

Texte actuel :

Les résultats des parties (hors tournois en ligne) sont pris en compte à l'échelle de niveau française en fonction de trois coefficients dont les effets se cumulent :

Temps de jeu :

- Les parties avec un temps de base (hors byo-yomi) d'au moins une heure par joueur sont comptées normalement avec un coefficient 1.
- Pour les autres parties (plus rapides), le coefficient utilisé est Temps de base (en minutes)/60.

Ma proposition :

Les résultats des parties (hors tournois en ligne) sont pris en compte à l'échelle de niveau française en fonction de trois coefficients (temps de jeu, handicap, taille du goban) dont les effets se cumulent :

Temps de jeu :

- Pour les parties avec un temps ajusté d'au moins 80 minutes par joueur, le coefficient est égal à 1.
- Pour les parties avec un temps ajusté inférieur à 80 minutes par joueur, le coefficient est égal au temps ajusté (en minutes) divisé par 80.

Calcul du temps ajusté (TA) en utilisant la minute comme unité de temps :

- Parties jouées en temps absolu (mort subite) : TA = temps absolu.
- Parties jouées en byo-yomi canadien : TA = temps de base + temps équivalent à 60 coups en byo-yomi (par exemple, avec un temps de base de 60 minutes et un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres, TA = 80).
- Parties jouées en byo-yomi japonais : TA = temps de base + temps équivalent à 45 coups en byo-yomi.
- Parties jouées en cadence Fischer : TA = temps de base + bonus de temps pour 120 coups.

III. Règlement du championnat de France

2. Championnat de club

2.3 Déroulement recommandé

Texte actuel :

Système suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2^n joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant (moins de 8), il est conseillé de se regrouper avec un club voisin ; si cette solution s'avère impossible, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent).

Les parties se déroulent en au moins 45 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres. Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui donné en 1.3.

De 10 à 20% des joueurs du championnat de club (qui ne sont pas déjà qualifiés d'office) sont qualifiés pour le championnat de ligue (la proportion exacte est décidée par la ligue dont dépendent les clubs).

Ma proposition :

Système suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2^n joueurs). Si le nombre de joueurs est insuffisant (moins de 8), il est conseillé de se regrouper avec un club voisin ; si cette solution s'avère impossible, organiser un round-robin (tous les joueurs se rencontrent).

Cadence des parties :

- soit en byo-yomi canadien, avec au moins 45 minutes par joueur et un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres;
- soit en cadence Fischer, en choisissant un temps de base et un bonus de temps qui correspondent à un temps ajusté d'au moins 65 minutes (temps ajusté = temps de base + bonus de temps pour 120 coups).

Les joueurs doivent être prévenus à l'avance du système de départage. Par défaut, on considère qu'il s'agit de celui donné en 1.3.

De 10 à 20% des joueurs du championnat de club (qui ne sont pas déjà qualifiés d'office) sont qualifiés pour le championnat de ligue (la proportion exacte est décidée par la ligue dont dépendent les clubs).

ANNEXE B

Previsionnel septembre 2018

CA FFG - 30/09/2018

Thèmes	Affectation	Prévisionnel 2018			Réalisé septembre 2018			Projection finale 2018		
		Rec. 18	Dep. 18	Solde 18	Rec. 18	Dep. 18	Solde 18	Rec. 18	Dep. 18	Solde 18
Somme Licences		26 800		26 800	26 461		26 461	26 461		26 461
EGF/IGF et autres partenaires	EGF		1 200			1 246			1 246	
	IGF		300			325			325	
	Frais de représentation		500			0			0	
Somme EGF/IGF			2 000	-2 000		1 571	-1 571		1 571	-1 571
Administratif	Divers		1 000			468			700	
	Assurance		2 300			2 273			2 273	
	Déplacements A.G. & C.A.		3 000			610			2 000	
	Banque et compte Paypal		450			314			460	
	Produit financier	100			0			100		
	Stockage Matériel		450		450	992	542	900	1 324	424
	Vente de matériel	1 000	1 000	0	682	0		800	800	0
Somme administratif		1 100	8 200	-7 100	1 132	4 658	-3 625	1 800	7 547	-5 747
Permanent	Rémunération/Congés payés		20 000			14 073			20 000	
	Charges sociales		5 500			3 617			5 500	
	Charges administratives		0			0			0	
	Provision emploi Inseong									
	Recettes extérieures	22 700			10 679			24 100		
	Pédagogie pour FFG	2 800			1 000			1 400		
Somme Permanent		25 500	25 500	0	11 679	17 690	-6 011	25 500	25 500	0
Communication	Revue Française de Go	4 700	8 000	-3300	4 074	4 564	-490	5 074	7 000	-1925,86
	Site Web FFG		720			792			792	
	Salons, conférences, communication		300			0			100	
	Affiches et flyers		300			288			288	
	Evénements		800			500			500	
	T-shirt et goodies		280			0			0	
Somme Communication		4 700	10 400	-5 700	4 074	6 144	-2 070	5 074	8 680	-3 606
Pédagogie et formation	Stage d'été	53 000	51 000	2000	43 729	46 161	-2432	43 729	47 350	-3621
	Provision stage d'été							2 000		
	Pédagogie cours internet		850			0			0	
	Stages animations	4 650	6 150	-1500	1 400	2 090	-690	1 630	3 400	-1770
	Stage arbitrage et organisation		50			0			0	
	Documents et matériel pédagogiques		300			0			0	
	Developpement go scolaire		1 200			0			0	
Somme pédagogie et formation		57 650	59 550	-1 900	45 129	48 241	-3 112	47 359	50 750	-3 391
Jeunes	Congres national jeunes	14 300	15 000	-700	0	0	0	14 300	15 000	-700
	Equipe France jeunes		2 000			868			2 000	
	Subventions école de go		700			0			700	
	Orga championnat France jeunes		400			305			305	
	Lots championnat jeunes (invitations stage jeune)		1 020			0			1 050	
	Déplacements		800			500			800	
	Divers (administration, représentation)		180			0			0	
Sommes Jeunes		14 300	20 100	-5 800	0	1 673	-1 673	14 300	19 855	-5 555
Somme go scolaire et animateurs		10 000	10 000	0	4 689	4 173	516	4 700	4 700	0
Organisation Compétitions FFG	Open de France		300			0			300	
	Finale championnat de France		300			0			300	
	Coupe Maître Lim		200			0			200	
	Pair go France		200			0			200	
	Championnat Vétérans		0			0			0	
Dotation des compétitions	Prix Open de France		1 100			1 100			1 100	
Subventions autres compétitions	Championnat d'Europe jeune 2017									
	Championnat d'Europe pairgo 2017									
	Tournois		0			200			400	
Somme organisation compétitions			2 100	-2 100		1 300	-1 300		2 500	-2 500
Déplacement compétitions	Déplacement championnat européen femmes		300			0			300	
	Déplacement championnat pairgo européen		200			200			200	
	Déplacement championnat européen par équipe		0			0			0	
	Déplacement championnat européen étudiant		0			0			0	
	Déplacement championnat du monde amateur		800			800			800	
	Déplacement championnat du monde de pairgo		500			0			500	
	Coupe Premier Ministre de Corée		600			401			401	
	Déplacement championnat du monde jeunes		0			0			0	
Somme déplacement compétitions			2 200	-2 200		1 201	-1 201		2 001	-2 001
TOTAL		140 050	140 050	0	93 165	86 651	6 514	125 195	123 105	2 090

Remarques :

J'ai supprimé les activités non engagées prévues au prévisionnel 2018. L'objectif est de boucler sur un budget équilibré : à voir quelles activités nous privilégions.

Le budget du stage n'est pas complètement clôt. Il reste des vérifications à faire et possiblement des chèques à encaisser.